



CERCLE NAUTIQUE D'ARS-EN-RÉ

QUAI DE LA CHABOSSIÈRE 17590 ARS-EN-RÉ TÉL. 05 46 29 23 04 FAX 05 46 29 66 80

LE JOURNAL DE BORD DU CNAR N°4

Bonjour à toutes et à tous

Chers Amis,

Il semble qu'avec le joli mois de mai, nous puissions entrevoir une amélioration de la situation.

Un grand nombre de **nouveautés** dans tous les domaines !

École de voile

Nouvelle équipe,

Nouveau chef de base : Nicolas VALLEGEAS, ancien adjoint au chef de base, et son second James Burty PAUL bien connu de nos jeunes.

Nouveaux équipements sportifs avec des investissements qui ont été décidés en tenant compte de nos contraintes financières et de la crise que nous connaissons, mais votre Association a néanmoins acquis **trois kayaks doubles** dont vous pourrez profiter pour vos promenades dans le Fier.

Le dériveur et le catamaran restent les activités nautiques les plus pratiquées. Nous proposerons également des **sports de glisse** très en vogue tels que **WING FOIL, WIND FOIL**, ainsi que la pratique du **PADDLE** en partenariat avec Alexandre ROBIN connu de nous tous pour son dévouement pour vos enfants.

Un nouveau service nous est proposé : **le gréement de vos dériveurs** stationnés sur le parking de la Base Nautique pour un montant forfaitaire.

Nous avons reçu Madame PÉTINIAUD GROS, Maire de la commune et la quasi-totalité du Conseil Municipal à la Base Nautique de la Criée pour une visite des installations avant travaux. Le budget pour la rénovation et l'agrandissement des locaux était déjà voté. Le permis de construire vient d'être obtenu ce qui laisse espérer un démarrage des travaux à l'automne 2021.

Nous vous communiquerons le visuel lorsque nous aurons eu le feu vert de la commune.

Une seconde vie pour le matériel de l'Ecole de Voile : nous allons organiser les « **puces du CNAR** » qui consisteront à la mise en vente du matériel d'occasion encore utilisable (voiles, combinaisons, gilets...). La date n'est pas encore déterminée, elle vous sera communiquée ultérieurement lors d'un prochain journal de bord.

Club-House

Nous espérons pouvoir ouvrir le Club-House en juin, nous nous conformerons aux directives communes à toutes les buvettes d'équipements sportifs.

Nouveauté concernant l'activité du Club-House. En plus des apéritifs du midi et du soir, il sera organisé en fonction des possibilités sanitaires **des dîners à thèmes au moins une fois tous les 15 jours durant la période de juin à septembre**. Ils se dérouleront sur réservation, par table de six et si possible à l'extérieur en fonction des conditions météo.

Finances

Les cotisations 2021 reçues à ce jour ne représentent que 50% de celles de 2020 à la même date. Si vous n'avez pas encore acquitté la vôtre, nous vous remercions de le faire, pour nous aider à traverser cette crise sanitaire compliquée.

Nous vous rappelons que les dons sont déductibles fiscalement à hauteur de 66% dans la limite des 20% du revenu imposable, et qu'en cette période difficile, ils sont les bienvenus.

Les gestionnaires de l'Association avaient toujours anticipé un éventuel problème de rentrées financières et avaient pour ce faire toujours gardé un trésor de guerre pour y faire face. Celui-ci est en train d'être très entamé et nous avons besoin de VOTRE SOUTIEN A TOUTES ET TOUS.

Assemblée Générale

Il a été décidé de se calquer sur le calendrier 2020 pour la tenue de l'Assemblée Générale, les vacances de Pâques étant peu propices aux rassemblements.

Il fallait aussi laisser un peu de temps à la nouvelle équipe qui a dû beaucoup s'investir cette année pour faire face à tous ces défis, et innover dans tous les domaines.

Nb : les procès verbaux des Conseils d'Administration et Assemblées Générales seront dans les prochains jours consultables sur le site du CNAR.

Le Port

À la suite du conseil portuaire du 31 Mars, une réunion de concertation a eu lieu le 14 avril entre l'AUPAR, le CNAR et le CLUPP afin d'harmoniser les relations internes et externes de ces entités. Les sujets essentiels à retenir sont le dévasage du port de la Criée (Port Nature) qui devrait débiter dès l'automne 2021 et la mise en place d'une nouvelle cale de carénage opérationnelle dès maintenant. Une lettre a été adressée communément à la préfecture pour réclamer le retrait des anciennes friches ostréicoles présentant un danger pour nos plaisanciers dans le Fier d'Ars.

Les régates

Elles sont programmées pour le mois d'Août, Cazavant, Habitables et Djinn's, Tofinou comme chaque année, régates des Caravelles les 18 et 19 Septembre et une régates de voile radio-commandée (1mètre) aura lieu en arrière saison le 3 octobre.

Le Comité Départemental de Voile organise du 7 au 10 juillet un tour de la Charente Maritime à la voile (La Rochelle-Ré-Rochefort-Oléron-Royan) sous forme de régates avec classement ou de rallye pour les plaisanciers souhaitant participer à leur rythme.

Nous informons les membres du Cercle amateurs de course au large que le Yacht Club de France associe ses clubs alliés à la prochaine Transatlantic Race dont le départ est prévu le 8 janvier 2022 à Lanzarote en direction des Caraïbes (Voir site du YCF/transat2022).

Pour les membres du cercle amateurs de Golf, une compétition est prévue le samedi 19 juin **au profit de la SNSM**. Tous sont appelés à faire un don à nos sauveteurs à cette occasion.

Portez vous bien, Continuez de vous protéger et retrouvons nous très vite.

Bernard GAU-VERDON
Président



Reprise des activités sur le bassin le 6 mars 2021



De gauche à droite :
Nicolas VALLEGEAS Chef de Base, Bernard GAU-VERDON Président,
James-Burty PAUL Second, Alexandre ROBIN Prestataire.



Les fameux foils



La terrasse de notre bien-aimé CLUB-HOUSE

Mon Entreprise
9, Rue Bleue
75009 PARIS
contact@mon-entreprise.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNAR.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CNAR



590 x 380

**Glisser et déposer votre
image ici**

depuis la galerie d'images